

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / ANGERS 12 03 2026

Election du Président du conseil d'administration de la Caf de Maine-et-Loire

Le nouveau **Conseil d'administration de la Caf de Maine-et-Loire** a été installé le **4 mars 2026**.

Arnaud Bouchet, représentant de la **CFE-CGC**, a été élu **président du Conseil d'administration pour un mandat de 4 ans**.

Il entame ainsi **son deuxième mandat** à la tête de cette instance.

Un nouveau bureau élu

Le Conseil d'administration a également élu les membres de son bureau :

- **1ère vice-présidente : Sabrina Girault**, représentante **U2P**
- **2ème vice-président : Sébastien Leblé**, représentant **CFDT**
- **3ème vice-président : Maël Jan**, représentant **CPME**

Une instance essentielle de gouvernance

Instance centrale de la gouvernance de la Caf, le Conseil d'administration garantit une **gestion équilibrée et paritaire** de l'organisme.

Il réunit différents acteurs représentant :

- les assurés sociaux ;
- les employeurs et les travailleurs indépendants ;
- les associations familiales ;
- des personnalités qualifiées ;
- ainsi que des représentants du personnel, siégeant avec voix consultative.

Un rôle stratégique et un engagement au service des familles et du territoire

Le Conseil d'administration définit les orientations stratégiques de la Caf dans le cadre du contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion et contribue au développement des projets au service des territoires.

Acteur de proximité, le Conseil d'administration représente la Caf dans différentes **instances locales** et entretient un lien étroit avec les partenaires du territoire dans des domaines tels que **le logement, l'insertion, le handicap, la petite enfance ou la jeunesse**.